

Bulletin Municipal

JANVIER 2026



Infos Services

Maison de santé

Médecin	DOCTOLIB
Kiné	05 65 59 72 20
Infirmier(res)	05 65 59 43 67
Psychothérapeute	06 95 03 10 80
Psychologue	07 86 65 25 23
Orthopédie - Podologie	05 65 60 66 98
ADMR	05 65 61 07 29
Pharmacie	05 65 59 82 25

Ecole Belle Vue 05 65 47 70 07
Ecole Claude Peyrot 05 65 59 83 43

Horaires d'ouverture de la Poste

Du mardi au vendredi
9h - 12h15
Samedi 9h - 12h

Mairie 05 65 59 80 15
mail: mairie@aguessac.fr
Facebook : commune aguessac
www.aguessac.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30
Le mardi après-midi
de 17h à 19h

Sivom Eau & Assainissement
05 65 59 82 25

Horaires Déchetterie
Lundi, mercredi, samedi 8h - 12h
Jeudi 14h - 18h

Bibliothèque
Ouverte le mercredi de 16h à 18h
et le samedi de 10h à 12h

Maison France Services à Rivière
Aide démarches 05 32 52 99 03
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30



En ce début d'année, au nom de l'équipe municipale et du conseil municipal des jeunes, je vous adresse nos vœux les plus chaleureux pour 2026. Qu'elle soit pour chacun d'entre vous synonyme de santé, de sérénité et de nombreux moments de bonheur partagés avec vos proches.

L'année écoulée a été riche en réalisations pour notre commune. Le City Stade est désormais une réalité : un espace moderne, ouvert à tous, favorisant rencontres et activités sportives.

L'aménagement du vallon a transformé un site naturel en un lieu agréable pour la promenade, le repos et la convivialité.

La fin des travaux de viabilisation du nouveau lotissement ouvre également la voie à l'accueil de nouvelles familles, gage d'un village dynamique et vivant.

Nous avons terminé la pose des panneaux photovoltaïques sur la maison de santé et démarré les travaux de rénovation énergétique.

Nous avons aussi acté la sécurisation du cheminement piéton sur la route de Saint-Germain vers l'école, avec la création d'un trottoir qui, en induisant une diminution de la voirie, permettra une réduction de la vitesse.

Nous avons lancé les travaux de réhabilitation de l'ancienne école, qui se prépare à retrouver une seconde vie au service des Nagassols.

Tout cela s'inscrit dans notre volonté constante d'améliorer le cadre de vie et de renforcer le bien vivre ensemble, mais également de faire de notre commune un lieu accueillant, dynamique et solidaire, où chacun trouve sa place et participe, à sa manière, à la vie collective.

Je souhaite adresser un grand merci à toutes celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien : nos associations et leurs bénévoles, qui contribuent largement au bien vivre ensemble en organisant des moments de partage et de convivialité tout au long de l'année;

nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs, nos professions libérales et l'ensemble des forces vives locales, qui participent, par leur dynamisme et leur présence, à l'attractivité et à la vitalité de notre village.

Enfin, je tiens à saluer le travail de nos agents communaux, toujours disponibles et impliqués, qui œuvrent chaque jour pour entretenir et embellir notre cadre de vie.

Grâce à vous tous, notre commune demeure un lieu où il fait bon vivre, où le lien social et la convivialité gardent tout leur sens. Continuons ensemble à cultiver cet esprit de solidarité et à bâtir, pas à pas, un cadre de vie toujours plus agréable.

Bonne année à toutes et à tous !

Anne PAILHAS, Maire



Etat Civil

Naissances

Nous souhaitons une belle et heureuse vie à ...

LADET Marcel 20/08/2025
BERGONNIER Noa né le 19/09/2025

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

RENAUDEAU Sébastien et DAVID Christelle, mariés le 30/05/2025
BENOIT Didier et BENEZECH Annie, mariés le 12/09/2025
PÉROIS Philippe et SEGURET Amandine, mariés le 13/09/2025
MAURY Jérémie et VANO Jennifer, mariés le 02/11/2025

Décès et Inhumations

Nos pensées accompagnent les familles de :

ARMAND Marguerite, épouse HÉRAN, décédée le 21/02/2025
BLOUIN Michel, décédé le 11/02/2025

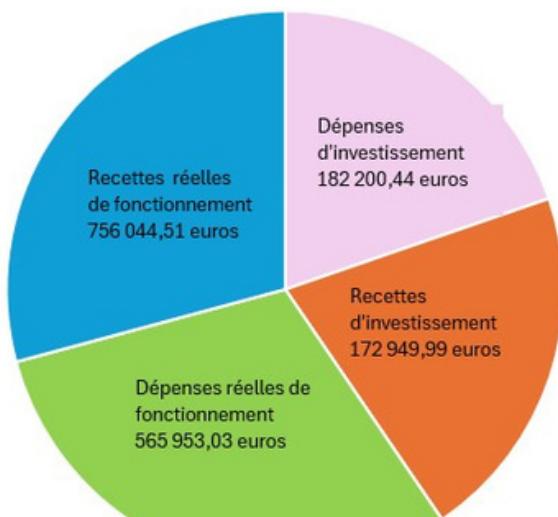
BRINGUIER Louis-Camille, décédé le 07/02/2025
CAREL René, décédé le 28/01/2025
COMAYRAS Georges, décédé le 06/05/2025
CORTES Julien, décédé le 31/10/2025
FAGES Aline, veuve BION, décédée le 06/06/2025

LAVABRE Valérie, épouse ROQUES, décédée le 20/11/2025
NOGUEIRA José, décédé le 13/10/2025
PINEAU Christian, décédé le 30/05/2025
POMARÈDE Françoise, épouse PONRAMOND, décédée le 28/10/2025
VALÈS Jean-Claude, décédé le 02/10/2025
VIDAL Thérèse, 29/08/2025
WIBART Thérèse, veuve VEZINET, décédée le 18/09/2025

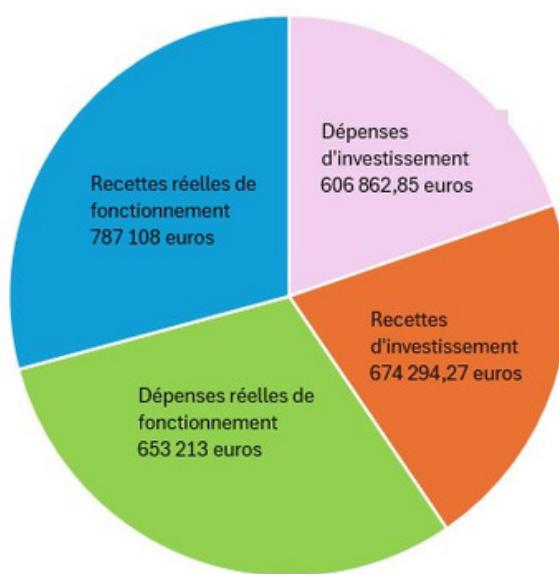
Finances

L'état de nos finances

BUDGET 2023



BUDGET 2024



Côté finances : Prudence !

Si l'on vous dit que la situation financière s'améliore sensiblement, vous n'allez pas comprendre. Comme pour les budgets des particuliers et comme nous le disions déjà l'an dernier, l'équilibre reste difficile. Et pourtant, le conseil municipal reste fidèle à sa ligne de conduite, donc aucune hausse de taux des impôts locaux !

Le budget 2024 (celui de 2025 n'est pas encore officiel) ne déroge pas à la règle. En dépenses, de fonctionnement, les effets de l'inflation se font encore sentir, (+ 5%/2022-2023) pourtant la vigilance est de rigueur, plusieurs devis sont systématiquement comparés, même pour de petites dépenses. Les recettes progressent quant à elles de 4%
Nous continuons de nous constituer des recettes propres et pérennes, un nouveau logement en location, un nouveau toit équipé en panneaux photovoltaïques, afin d'anticiper d'éventuelles baisses de dotations.
En investissement, les dépenses se situent à un bon niveau (600 000€ environ), un bon signe pour le développement de notre commune. Il y aurait plus et mieux à faire, mais nous devons rester modestes, vu notre faible marge de manœuvre. Grâce à une mobilisation permanente, la chasse aux subventions donne quelques satisfactions, même si l'on peut toujours s'améliorer. Aucun recours à l'emprunt n'a affecté le budget 2024.

Quoi de neuf en 2025 ?

Travaux voirie

Voiries et réseaux communaux.

Pour assurer, au quotidien, la sécurité des usagers, la commune se doit d'entretenir ses réseaux, qu'ils soient de voirie ou d'eaux pluviales. Les eaux usées restent à la charge du SIVOM Tarn/Lumenesques. C'est ainsi que nous avons pu, au travers de programmes plurianuels, procéder à la réfection en partie des chemins des fermes et au nettoyage des réseaux d'eaux pluviales. Ces programmes coûteux, doivent perdurer dans le temps.



Lotissement la Treille

Le lotissement de la Treille, réalisé dans le prolongement de l'aménagement de la nouvelle école, est entré dans sa phase finale. Nous avons obtenu l'autorisation de vente des lots. En parallèle, l'installation des containers à ordures finalise l'aménagement. L'entreprise Sévigné termine actuellement la voirie.

De nouvelles constructions viendront bientôt animer cette zone que nous avons dynamisée avec l'aménagement du Vallon du Puech d'Andan, il reste malgré tout des finitions à réaliser.



Amenagement du vallon du Puech d'Andan

La municipalité, unanime, a souhaité créer un City Stade sur un emplacement stratégique reliant le nouveau quartier de l'Estrade au quartier ancien des Liquières.

L'objectif est de constituer un véritable lieu de vie partagé.

L'aménagement comprend :

- un City Stade
- des bancs et des tables de pique-nique pour accueillir les familles.
- un espace workout
- une table de ping-pong
- des panneaux d'interprétation

Les enfants de l'école Bellevue et de l'école Claude Peyrot ont été associés au projet, dans le cadre d'une journée citoyenne, en participant à la plantation de plus de 144 végétaux afin de participer à l'embellissement du vallon..

La commune compte sur l'implication de tous pour préserver ce nouvel espace et éviter toute dégradation.



Aguessac village d'avenir

Notre commune bénéficie depuis 2024 du programme Villages d'avenir qui accompagne les communes rurales dans la concrétisation de leurs projets de développement

C'est dans ce cadre que nous avons intégré un appel à projet de l'état, dont le thème est "quelle identité pour Aguessac" ? Cette prestation, totalement gratuite pour la commune, nous a permis d'être accompagnés par le bureau d'étude STRADA.

L'idée est de proposer des pistes de réflexion pour amorcer une transformation durable d'Aguessac, en créant des espaces accueillants, fonctionnels et esthétiques pour renforcer l'attractivité et faciliter les déplacements des habitants.

L'opération qui s'est déroulée en 3 phases a consisté à faire un état des lieux du village, à recueillir sous forme de questionnaire (numérique et papier) l'avis des habitants, des touristes, des commerçants, etc... Début septembre le bureau d'étude nous a présenté la synthèse de toutes les informations collectées.

L'étape suivante s'est déroulée sous forme d'atelier afin de définir les pistes de réflexion et en décembre des fiches d'action nous ont été remises. Elles seront le fil conducteur des projets pour le prochain mandat.

Panneau d'information lumineux

La commune a souhaité se moderniser avec ce dispositif haute luminosité. Des messages sont diffusés à toute heure et accessibles aux piétons comme aux automobilistes.

Ce panneau numérique permettra de diffuser des informations municipales qui peuvent être utiles aux citoyens : informations diverses, associations, alertes, événements culturels, météo, circulation routière, etc.



Le saviez-vous ?

La rue du Puech d'Andan, qui relie l'entrée Nord du village à la route de St Germain, en passant par l'école Bellevue, est réglementée. Elle est interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, en raison de la déclivité, pour des raisons évidentes de sécurité.

Incivilités récurrentes

Les incivilités sont de véritables nuisances qui représentent un coût notable pour la commune et perturbent la qualité de vie dans notre village. Dégradations volontaires, dépôts sauvages de déchets, jet d'emballage ou de mégots au sol, déjections canines dans les rues et au bord du Tarn...

Pourtant, ce n'est pas faute de proposer des points de collecte des ordures et des distributeurs de sacs à déjections canines pour jeter les crottes des chiens.

Ce sont tous ces irrespects du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics et dégradent notre environnement. Nous souhaitons faire appel au civisme de chacun pour parvenir à endiguer ces nuisances.

C'est indispensable afin de retrouver la sérénité qui faisait autrefois l'attrait de nos jolis villages et la qualité de vie des habitants.

Base locale d'adressage

Dans le cadre de la loi nous avons dû actualiser notre base locale d'adressage locale qui référence toutes les adresses de notre commune.

De nombreux organismes nécessitent l'utilisation d'adresses précises pour délivrer des services à domicile. A titre d'exemple les services d'urgences (pompiers, SAMU, police, etc.) pour arriver au plus vite au bon endroit, les opérateurs pour le déploiement du réseau Fibre, les services administratifs en ligne ou encore les sociétés de livraison ont besoin de consulter une base adresse pour leurs opérations.

Stéphanie ARNAL, notre secrétaire de mairie a repris toute la base d'adressage afin de repérer d'éventuels doublons, erreurs et voies à nommer, un travail minutieux, très chronophage qui, une fois terminé, a été publié au fichier national.

Réservation Salles Municipales



LA SALLE CULTUREL



SALLE COMMUNALE

POUR RAPPEL

Aller sur le site internet
[«Aguessac.fr»](http://Aguessac.fr) Sélectionner Vie locale. Puis Salles et équipements. Choisir la salle.
Ensuite Nouvelle réservation. Créer votre compte. Saisissez votre pré-réservation
Stéphanie vous recontacte ensuite.

Mais aussi

Nettoyeuse



La municipalité s'est équipée d'une nouvelle machine, pour le nettoyage et l'entretien de la commune.

Très maniable et facile d'utilisation, elle va permettre à nos agents techniques de maintenir le village propre, aspirant tout sur son passage depuis les déjections canines jusqu'aux mégots de cigarettes en passant par divers déchets.

Ecologique, ergonomique, électrique et silencieuse, elle va contribuer à la qualité de vie des habitants de notre commune.

Obligations légales de débroussaillement

Une réunion publique d'information concernant cette obligation a été organisée au mois de mai à la salle communale d'Aguessac avec la présence du capitaine VEYRIE du Service départemental d'incendie et de secours.

L'intérêt est de protéger les habitations et les personnes des risques du feu et de faciliter le travail des pompiers en cas de nécessité.



L'obligation légale de débroussaillement consiste sur une profondeur d'au moins 50 mètres autour de son habitation, à réduire la quantité de végétaux, à créer des discontinuités dans la végétation restante, à maintenir une faible densité de végétation au sol en coupant les herbes et les broussailles et de mettre à distance les arbres pour qu'ils ne se touchent pas.

Le débroussaillement ne se limite pas nécessairement aux limites de votre parcelle. Vous pouvez donc être amené à veiller à la réalisation des travaux de débroussaillement sur une parcelle voisine et à le signaler si besoin.

Ancienne école Jacques Prévert

Suite à la consultation citoyenne de novembre 2022, nous avons engagé les travaux de réhabilitation de l'ancienne école fin novembre. Le bâtiment accueillera fin 2026 la maison des associations et la mairie.

Les atouts sont nombreux :

- Permettre aux usagers d'accéder à des services regroupés au sein d'un même lieu.
- Proposer, entre le centre ancien et les quartiers pavillonnaires, un lieu de vie où l'ensemble des Nagassols pourront se rencontrer et tisser du lien social.
- Regrouper les associations pour favoriser une dynamique complémentaire.
- Rationaliser les coups de gestion des locaux, actuellement repartis sur plusieurs bâtiments.
- Réhabiliter le bâti pour une meilleure performance énergétique et une meilleure accessibilité.
- Aménager un espace public sur l'emprise de l'ancienne cour, qui va mettre en valeur cette réalisation mais aussi tout le quartier.

Pour réaliser cette opération, la commune d'Aguessac a sollicité la Communauté de Communes de Millau Grands Causses, dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage.

Le cabinet d'architectures Costes-Gaubert, maître d'œuvre délégué travaille sur cette mission avec l'accompagnement d'un bureau d'étude jusqu'à la réception des travaux.

Soucieuse de maîtriser son budget et de veiller aux dépenses, la municipalité et la Communauté de Communes Millau Grands Causses se sont mobilisées pour obtenir l'octroi d'un maximum d'aides pour financer et accompagner ce projet.

Le plan de financement s'établit comme suit : Subventions sollicitées 65%, Vente du presbytère et de la mairie 20%, autofinancement sans emprunt 15%.



Et encore

La maison de santé

Une maison de santé plus attrayante

Comme évoqué l'an dernier, après le toit et les panneaux photovoltaïques, la deuxième tranche des travaux de rénovation énergétique a commencé en ce début d'année 2026. Ils consistent plus précisément à remplacer la chaudière à gaz, en sursis, par des pompes à chaleur réversibles pour le confort d'hiver et d'été. L'installation d'une VMC performante fait aussi partie des améliorations, un équipement sanitaire indispensable, notamment en période d'épidémies.

Avec le remplacement de certaines menuiseries, des vieux éclairages par des LED, du ballon d'eau chaude vétuste, avec une acoustique plus confortable et la création d'un nouveau bureau, notre maison de santé devient plus attrayante pour les professionnels et pour les patients. Ces travaux vont occasionner quelques désagréments, d'autant que la maison de santé reste ouverte durant ceux-ci. La municipalité ne ménage pas ses efforts afin d'accueillir de nouveaux médecins, gageons que 2026 apporte de bonnes nouvelles...



L'église



Un patrimoine communal à préserver

Comme tous les bâtiments, notre belle église nécessite un entretien régulier. L'état de santé des vitraux, qui datent de 1898, s'est aggravé, et nous avons dû recourir aux services d'une spécialiste, Lola PRADEILLES, originaire d'Aguessac. La grande rosace a été, en partie, restaurée, ainsi que certains vitraux à l'entrée.

Le joug qui soutenait une des cloches (un beau joyau de plus d'une demi-tonne) a été remplacé, le bois présentait des signes inquiétants de faiblesse.

D'autres travaux importants devront être envisagés, une réflexion globale sur notre patrimoine local s'impose. .



La Poste

Consciente du rôle essentiel que joue le bureau de Poste dans la vie de notre commune et face à une augmentation de fermetures inopinées du bureau de poste les samedis matins, la municipalité a fait part de son très vif mécontentement et de l'insatisfaction des habitants aux responsables de la poste. Ils nous informent travailler à une solution pérenne pour garantir l'ouverture du bureau le samedi, conformément aux horaires habituels : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h15 et le samedi de 9h00 à 12h00. Soyez assurés de notre mobilisation pour garantir cette continuité de service.

La fibre

La commune d'Aguessac fera partie en 2029 des collectivités aveyronnaises à voir la suppression du réseau cuivre traditionnel. Cette décision appartient au gestionnaire du réseau. Les particuliers et professionnels encore non équipés de la fibre seront donc obligés d'y passer. Cette opération est réalisée sans coût supplémentaire pour l'usager au niveau de l'installation. Chacun doit veiller à choisir le contrat le mieux adapté à son utilisation.

Dotation sacs pour les déchets

La dotation de sacs orange et de sacs jaunes pour les particuliers est à votre disposition à la mairie. En ce qui concerne les cabas, nous vous rappelons que la remise s'effectue sur présentation du modèle hors service.

Refuge fourrière de la SPA

En octobre 2026 avait lieu la pose de la première pierre, un moment hautement symbolique, qui marque le début du futur chantier. La SPA construit une nouvelle génération de refuge avec des espaces confortables pour les salariés et les bénévoles et plus spacieux et confortables pour les animaux accueillis.

Appartements communaux

Les travaux de transformation de l'ancienne cantine en logement T3 terminés, un premier locataire s'est installé. Des travaux de rénovation ont également été effectués dans deux appartements communaux et deux autres appartements sont en cours de rénovation.

Environnement

Sécurisation des virages sur la RD 809 entre Aguissac et Millau.

Au mois d'avril 2025, le président du département et ses services sont venus présenter les travaux d'aménagement de la route départementale 809 entre la zone de retournement des gens du voyage et le Cambon.

Les travaux sont justifiés par un rétrécissement trop marqué en sortie de double voie, un tracé accidentogène très sinueux avec des accotements trop étroits voire inexistant, sans fossé et avec des affaissements réguliers liés à des terrains gorgés d'eau au niveau géotechnique.

Le but est de créer une plateforme beaucoup plus homogène et sûre, d'améliorer le confort des usagers sur une longueur de 1 200 mètres sur une chaussée de 3 mètres 50 avec des accotements d'un 1m 25 côté amont avec fossés derrière pour récupérer les eaux et un accotement de 2 m 50 côté aval.

Une re-végétalisation est prévue avec plantations et engazonnement ainsi que le réalignement des platanes derrière la glissière.

Cette opération d'un montant de 2 500 000 euros est entièrement financée par le Département de l'Aveyron.

Les travaux débutés en octobre 2025 finiront en avril 2026.



Collecte et tri des ordures ménagères

S'il existe un domaine où chacune et chacun d'entre nous avons un rôle à jouer, c'est bien dans celui de la collecte et du tri des ordures ménagères.

Si la notion de tri semble, à ce jour, bien entrer dans les mœurs, il convient encore de faire des efforts pour parvenir à faire baisser le poids de notre poubelle noire, celle-ci étant la plus onéreuse en coût de traitement.

Les emballages sont à déposer dans le « sac jaune », tous les restes alimentaires dans les composteurs (individuels, collectifs) ou les sacs oranges, autant d'habitudes à prendre pour ne trouver que le rebut dans les fameux sacs noirs.

Ajoutez au dispositif les déchetteries, vous connaissez les lieux où l'on dépose ses déchets verts, ses grands cartons et bien d'autres choses, plutôt que de les mettre, par facilité, dans les containers qui ne sont pas faits pour cela et qui compliquent le travail des agents de la collecte.

Mais ne désespérons pas ! Le temps fera son œuvre tout comme la collecte du verre, devenue aujourd'hui efficace à 95 %, il en sera de même pour l'ensemble de nos déchets.

Rappelons, courant 2026, l'ouverture du centre départemental de traitement des ordures ménagères KERA à Viviez, ouverture qui devrait permettre une meilleure maîtrise des coûts.

Nous sommes sur la bonne voie et la Communauté de Communes de Millau, gestionnaire en la matière, ne s'y trompe pas et devrait pouvoir vous annoncer prochainement une bonne nouvelle récompensant les efforts que nous faisons au quotidien.

Le tri c'est notre affaire. Merci pour votre implication !

Informations de la Com'com

Un nouveau service de Transport à la demande (TAD)

Le service de transport à la demande (TAD) a évolué depuis le 1^{er} septembre 2025. Ouvert à tous et sans condition, il permet de se déplacer depuis des points d'arrêt définis des villages et hameaux de 13 communes de la Com'com vers Millau ou Creissels, y compris en zone urbaine (aller simple ou aller-retour), à travers 3 lignes fixes.

Le TAD fonctionne du lundi au samedi et ses horaires ont évolué pour s'adapter aux trajets du domicile au travail. Le tarif unique, quel que soit la durée du trajet, est de 3 euros l'aller et 5 euros l'aller/retour. Le service est gratuit pour les moins de 6 ans.

Les jours de fonctionnement et les horaires

- Arrivée à Millau - Creissels

Du lundi au samedi, à 8h30 et 13h30 + les mercredis et vendredis à 10h00

- Départ de Millau-Creissels

Du lundi au samedi à 12h30 et 18h00

Réservation au plus tard la veille avant 16h30
05 65 73 40 49 ou en ligne sur <https://ruban-bleu.transport-a-la-demande.fr/login>

GUIDE DES LIGNES DE TRANSPORT À LA DEMANDE

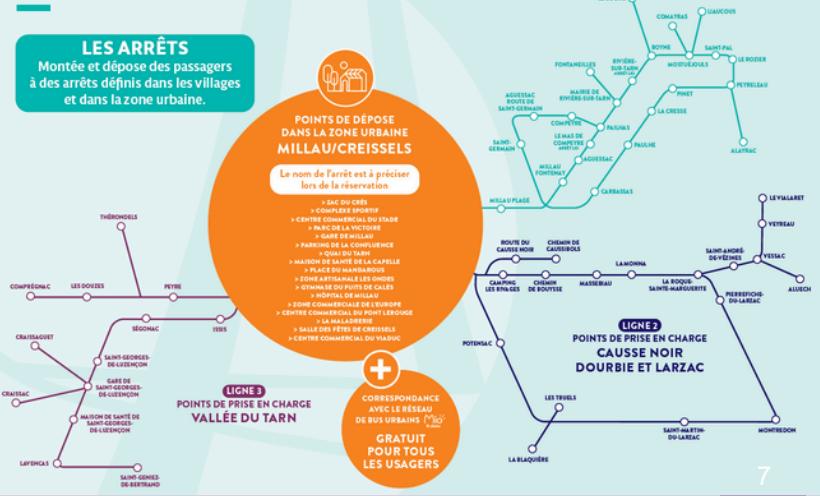
LES ARRÊTS
Montée et dépose des passagers à des arrêts définis dans les villages et dans la zone urbaine.

POINTS DE DÉPOSE DANS LA ZONE URBAINE MILLAU/CREISSELS
Le nom de l'arrêt est à préciser lors de la réservation :

- SAC DU CRÉDIT
- COMPLEXE SPORTIF
- CENTRE COMMERCIAL LA GRANDE
- GARE DE MILLAU
- PARKING DE LA GARE
- QUAI DU TARN
- MARCHÉ DU VILLAGE
- PLACE DU MARCHÉ
- ZONE ARTISANALE LES ONDES
- ROUTE DE LA GARE
- HÔPITAL DE MILLAU
- ZONE COMMERCIALE DE LA GARE
- CAMPING LES RIVES
- BASSE DES PÉTRÉS
- LA MALADERIE
- CENTRE COMMERCIAL LE VIALAUC

LIGNE 3 POINTS DE PRISE EN CHARGE VALLÉE DU TARN

GRATUIT POUR TOUS LES USAGERS
CORRESPONDANCE AVEC LE RÉSEAU DE BUS URBAINS (VTC)



Ça nous concerne aussi

Sivom Tarn Lumensonesque :

Se préparer pour 2026

2024 était annoncée comme une année administrative difficile ; 2025 l'a été tout autant. Trop de normes, trop de contraintes, trop d'obligations, souvent éloignées des réalités du terrain, freinent les projets, augmentent les coûts et nous empêchent d'avancer efficacement. Dans ce contexte, l'appui constant des deux sous-préfètes sur plusieurs dossiers a constitué un soutien précieux.

Pour réduire nos dépenses énergétiques, nous avons équipé le bâtiment administratif d'une installation photovoltaïque en autoconsommation.

Sur le plan technique, l'état du réseau est satisfaisant et les rendements sont corrects. Ces résultats sont rendus possibles par une surveillance continue grâce à la télégestion et par l'engagement des techniciens du SIVOM et de notre prestataire.



Mostuéjouls a rejoint le SIVOM début 2025 : diagnostic des réseaux, interventions ciblées, changement des compteurs... Résultat, un été sans difficulté majeure.

L'eau reste une ressource fragile. Les prévisions annoncent -30 % de volumes disponibles d'ici 2050 due à l'évolution du climat. L'économie la plus efficace reste l'eau non consommée.

2026 clôturera mes trois mandats de gestion du Sivom : une mission parfois très compliquée mais enrichissante.

Le Président du Sivom

Convention Territoriale Globale de la Vallée du Tarn

Vous pouvez retrouver toutes nos informations dans la revue « Les nouvelles semestrielles du Sivom Enfance Jeunesse » que nous diffusons régulièrement.

Ce document vous informe des progrès des différents projets enfance, jeunesse et vie associative de la Vallée. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre chargée de coopération :

Amaia Zabalo au 06 27 59 87 25 ou par mail: ctgvalleedutarn@gmail.com



Crèche Copains Calins

La crèche Copains Câlins accueille du lundi au vendredi des tout-petits âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Véritable espace de vie, d'éveil et de partage, chaque enfant évolue à son rythme, entouré d'une équipe professionnelle.

Tout au long de l'année, la crèche propose de nombreux projets pédagogiques autour de thèmes variés qui permettent d'accompagner le développement global de chaque enfant.

Une action parentalité est également menée en direction des enfants et des familles, qu'ils soient inscrits à la crèche ou habitants du territoire

La crèche attache une grande importance aux rencontres conviviales entre familles, enfants et professionnels qui renforcent la relation de confiance et favorisent une coéducation harmonieuse.

Crèche associative, Copains Câlins repose sur des valeurs fortes : solidarité, respect, bienveillance, participation des familles et ouverture à tous. L'implication des parents dans la vie de la structure est nécessaire.

Des travaux de rénovation et d'aménagement, soutenu financièrement par le SIVOM et la CAF, sont prévus en 2026 pour moderniser les espaces, optimiser le confort thermique et acoustique, repenser certains aménagements intérieurs pour mieux répondre aux besoins des tout-petits, et répondre à la réglementation de la petite enfance.

Contact : 05.65.61.05.14 / 07.84.31.04.65 Email : 12copains.calins@orange.fr

Centre de loisirs 1-2-3 Soleil

Quelle bonne année ! Les retours des enfants ont été très positifs tant pour l'été que pour les vacances de la Toussaint. Seule difficulté, l'association peine à recruter quelqu'un qui puisse travailler à long terme. Les recherches continuent. Le bureau de l'association souligne la difficulté rencontrée pour recruter des bénévoles autant pour le suivi quotidien que pour lancer des actions ponctuelles. Alors, si vous souhaitez donner un coup de main, vous êtes les bienvenu.e.s

123 Soleil est ouvert de 7h30 à 18h30, tous les mercredis de l'année scolaire (sauf jour fériés). Les «petites vacances» d'Hiver, de Printemps et de Toussaint et les «Grandes vacances» d'Eté (sauf la semaine du 15/08).



Pour tout renseignement: Lydie Plano, Directrice du Centre de Loisirs "123 Soleil".

Contact : 06 75 12 48 98 ou mail: loisirs123soleil@orange.fr

Ecole Belle vue

Pour la rentrée 2025-2026, l'école Belle Vue accueille 104 élèves dans une ambiance dynamique et conviviale. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir Bénédicte SORIANO, enseignante pour la classe de CM1 et CM2. Le reste de l'équipe enseignante (Patricia, Carole, Nicolas et Emmanuelle) se répartissent les autres classes, avec Emmanuelle Aubeleau sur un poste de titulaire au sein de l'école. L'équipe du personnel du SIVU s'est également étoffée.



Cristina accompagnée de Céline, Corinne, Géraldine et Magali se chargent de la cantine, tandis que Corinne, Géraldine, Magali et Céline veillent sur les enfants à la garderie. Brigitte Combès, notre ASTSEM, a pris sa retraite après une longue carrière au service des enfants. Sa bienveillance et son engagement resteront gravés dans nos mémoires. Pour sa cinquième rentrée, l'école a progressivement trouvé son rythme et sa cadence. Des travaux de toiture essentiels ont été menés, garantissant ainsi une étanchéité optimale pour les locaux.

La cour de l'école, endommagée lors de divers événements, a été remise à neuf, redonnant un aspect accueillant et sécurisé. Ces rénovations représentent un véritable engagement envers le bien-être de nos élèves.

Les échanges transversaux entre les écoles de la vallée à travers le PEDT ont fait naître l'idée de partir tous ensemble en séjour scolaire en février 2026. Nous sommes impatients de vivre cette nouvelle année scolaire ensemble, pleins d'enthousiasme et de projets communs.

Ecole Claude Peyrot

Une Année Sous le Signe des Contes dans des Locaux Rénovés !

L'école privée catholique Claude Peyrot accueille les enfants de 2 ans jusqu'au CM2 dans un cadre familial et bienveillant. Avec ses deux classes et ses effectifs raisonnés, chaque élève bénéficie d'un suivi personnalisé favorisant réussite et confiance. Nous sommes ravis de vous annoncer que les locaux de l'école ont bénéficié d'une rénovation complète, offrant ainsi un environnement encore plus moderne et agréable pour nos élèves.

Cette année, l'école explore un fil rouge enchanteur : les contes. Lectures, écriture créative, projets artistiques et spectacles rythment la vie des classes, offrant aux élèves l'occasion de développer leur imagination tout en consolidant leurs apprentissages. « Une belle année qui promet d'être riche en découvertes, en créativité et en enchantement ! »

« L'équipe pédagogique sera heureuse d'accueillir de nouvelles familles désireuses de découvrir l'école. »



ADMR

L'association locale ADMR Causses et Vallées présente ses meilleurs vœux à toutes les personnes accompagnées et leur entourage, aux bénévoles ainsi qu'aux salariés du réseau pour l'année 2026 !

Nous serons toujours présents auprès de tous les publics : personnes âgées, personnes en situation de handicap, ayant besoin de simples actes ménagers ou d'accompagnement pour les actes de la vie quotidienne, garde d'enfants, soutien aux aidants, en s'efforçant d'adapter nos prestations à chaque situation.

Notre activité en fort développement nécessite la présence accrue de bénévoles, assurant un lien fondamental avec chaque personne aidée, pour un jour, une heure, selon le temps dont chacun dispose, vous serez les bienvenus au sein de notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

Cette année nous poursuivrons notre activité de portage de repas et ne pouvons que regretter l'absence de demandes sur le secteur de Saint Georges de Luzençon, malgré une étude préalable indiquant le besoin, et ayant amené d'un commun accord avec la municipalité, à cesser cette prestation sur ce territoire.

L'ADMR reste présente pour vous accueillir dans ses bureaux soit à Maison de Santé de la Capelle à Millau et Maison de Santé à Aguessac ainsi que par téléphone et mail.

Nous tenons à remercier tous les acteurs du réseau avec lesquels nous travaillons : infirmiers, médecins, travailleurs sociaux..., sans oublier les municipalités, qui tous les ans, nous soutiennent financièrement nous permettant ainsi de poursuivre notre activité. Une bonne année à toutes et à tous, toujours tous ensemble.

Côté Associations



La salle associative Nagasport

Voilà maintenant 9 ans que l'association Nagasport a été créée afin d'amener le sport, le loisir, et la culture dans le village. Cette année, pas moins de 140 personnes ont rejoint l'association sur les différents cours disponibles. Que ce soit pour les enfants à partir de 2 ans et demi, les adultes ou les seniors il y en a pour tous les goûts !

L'association propose de nombreuses manifestations et la salle associative, point d'accueil et de rencontre, accueille également divers événements tout au long de l'année qui ont pour but d'animer le village. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment !

Contactez Marlène ☎ 06 45 87 30 30

Comité des Fêtes



L'année 2025 a été riche en événements qui ont animé notre village et renforcé les liens entre les habitants d'Aguessac. La fête de la musique, la fête votive du 15 août, les marchés de producteurs de pays, ainsi que notre participation au ravitaillement des 100 kilomètres de Millau et aux animations de Noël ont rencontré un grand succès, grâce à la mobilisation des bénévoles et des participants. Le bureau du Comité des fêtes a été renouvelé cette année, avec Mélissa Juarez à la présidence, Coryse Liot comme vice-présidente, Laurine Ladet à la trésorerie et Sophie Aragon au secrétariat. Bon nombre de remerciements ont été formulés à la présidente sortante pour son engagement et pour la transition réussie, qui se poursuit cette année.

La participation des habitants à ces événements a été exceptionnelle et c'est avec beaucoup de satisfaction que l'on constate l'enthousiasme et l'implication de tous. Ces moments de partage et de convivialité n'auraient pas été possibles sans cette mobilisation collective. Un grand merci également aux partenaires privés et à la Mairie, qui nous apportent un soutien financier essentiel et nous permettent de réaliser ces projets. Leur aide est précieuse et contribue largement au succès de nos événements.

Enfin, le Comité des fêtes reste toujours ouvert à l'accueil de nouveaux bénévoles. Si vous souhaitez donner un coup de main pour les futures manifestations, n'hésitez pas à nous contacter. Chaque aide est précieuse et contribue à faire rayonner notre village !

Nous souhaitons à tous les Nagassols de très belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches, et une excellente année 2026, pleine de joie, de projets et de moments conviviaux.

Médiathèque municipale

La Médiathèque municipale est ouverte à tous, les mercredis de 16H à 18H et les samedis de 10H à 12H. L'inscription est gratuite. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez emprunter ou déposer des livres dans la « boîte à livres » située derrière la poste.

L'équipe de bénévoles travaille en lien étroit avec la médiathèque départementale. Des actions sont régulièrement entreprises en direction des écoles, de la crèche et des assistantes maternelles en lien étroit avec le PEDT. La médiathèque organise aussi des soirées lecture et participe aux animations de Noël. Grâce à tous, le nombre d'adhérents ainsi que nos ressources documentaires ne cessent de croître ! Contact : bibliagueessac@gmail.com

Club des Aînés Générations Mouvement



En 2025, le club des aînés Générations Mouvement d'Aguessac a maintenu son effectif (120 membres) et son programme d'activités. Outre les rendez-vous réguliers (atelier loisirs créatifs, randonnées pédestres, espagnol, vannerie, pétanque, tir à l'arc et café associatif), nous avons organisé une soirée cabaret, un corso, une soirée chansons françaises, deux expositions, quatre représentations théâtrales, une soirée "Gaillac primeur" avec l'ASA, nous participons aux festivités de Noël sur la commune.

Nouveauté cette année : notre participation à l'opération "Octobre rose" au profit de la Ligue contre le cancer en partenariat avec Sud Aveyron cancer. Merci à tous les commerçants qui, pour l'occasion, ont décoré en rose leur vitrine ! Et merci encore à notre municipalité pour son soutien multiple et si précieux.

Nous invitons les nouveaux retraités de la commune à nous rejoindre.



Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

L'Association joue un rôle crucial dans la préservation de nos écosystèmes aquatiques et la promotion de la pêche durable. Elle assure plusieurs missions :

Protection des Milieux Aquatiques en menant des actions de nettoyage de notre rivière et de nos ruisseaux et des berges, et en luttant contre les espèces invasives.

Sensibilisation et Éducation avec des animations pêche auprès des écoles de la vallée, ainsi que des actions de protections des cours d'eau. Chaque mercredi, des enfants de la vallée suivent des cours de pêche où diverses techniques de pêche sont enseignées dans le respect des poissons et de la rivière.

Gestion des Populations de Poissons avec le concours de la Fédération Départementale de Pêche.

En l'absence de forte crue hivernale et de concurrence des autres poissons, la reproduction des truites a bien réussi cette année et ouvre de belles perspectives pour les années à venir. L'association possède une page Facebook, n'hésitez pas à vous abonner. Nous invitons tous les pêcheurs de la vallée lorsqu'ils prendront leur permis pour 2026 à choisir notre aappma sur le site www.cartedepeche.fr.



AS Aguessac

Encadrés par une vingtaine de dirigeants et éducateurs bénévoles, ce sont plus de 190 licenciés, jeunes et moins jeunes qui peuvent profiter des installations de l'association sportive Aguessac pour pratiquer le football.

Toute la semaine, ces mêmes bénévoles prennent en charge les entraînements et les matchs, inculquant les valeurs du sport, dont l'esprit d'équipe, à tous ces jeunes.

Les licenciés adultes sont répartis sur trois équipes qui évoluent en départementale 1 (plus haute division Aveyronnaise) et départementales 4 et 5. Les jeunes, quant à eux, se repartissent en 3 équipes en catégorie U13,1 en U11 et également U9 et enfin pour les plus petits 2 équipes U7 pour ce qui est du foot animation. Cette saison le club a également accueilli une équipe U15 avec un effectif qui s'étoffe de plus en plus.

Désireux de pouvoir assumer son rôle social et éducatif pour l'avenir, le club a besoin de toujours plus de bénévoles mais également du soutien de toutes les municipalités de la vallée. Car, outre l'aspect purement sportif, le club permet le développement et l'épanouissement de tous ces jeunes, participe pleinement à la vie du village, d'abord par son statut de club de sport créant ainsi un lieu de vie mais également en tant qu'association totalement partie prenante dans les différentes manifestations (fête, marché de noël, quines, repas) programmées tout au long de l'année dans le village d'Aguessac, contribuant ainsi activement à la vie de celui-ci.

Animations

Festivités de Noël

Aguessac a, une fois encore, célébré la magie de Noël avec des décos lumineuses, de nombreuses animations, des dégustations autour des saveurs de Noël, un repas et une soirée animée qui ont permis de se réunir agréablement dans un esprit de rencontre intergénérationnelle.

Des moments chaleureux qui ont enchanté les petits et les grands.



Histoires d'Aguessac

Aguessac, un carrefour de voies stratégiques depuis l'Antiquité

À la Préhistoire, les cheminements induits par le mode de vie nomade précèdent l'implantation d'abord saisonnière puis définitive des populations autour de l'eau. Cette implantation conditionne à son tour la création de nouvelles voies de communication, un cercle vertueux qui sert le développement des Grands Causses depuis des millénaires.

Dès le VIème siècle avant J.-C., la région est traversée par des voies commerciales Nord-Sud qui empruntent le Larzac et Millau. Elles relient le Massif Central à la plaine Languedocienne.

L'occupation du vallon depuis la Préhistoire, induit vraisemblablement un accès à cette voie principale. L'intense activité de Condatomagus provoque la construction de nombreux axes qui permettent à ce territoire de s'intégrer pleinement à la vie de la Gaule et de tout l'Occident Romain.

Quand le territoire passe sous domination Romaine, une intense activité artisanale, industrielle, agricole et commerciale se déploie sur les Causses et dans les vallées. Les ports d'Agde et de Narbonne, d'où étaient exportées les céramiques de la Gaufresenque, à Millau, vers l'Italie, l'Espagne et l'Afrique, sont reliés à la voie Domitienne, la plus grande route méditerranéenne de l'Empire. Pour y accéder, une voie principale traverse le Larzac. Elle est alimentée par des voies secondaires qui irriguent l'activité du premier centre de production de poterie sigillée de tout l'Empire Romain. L'organisation de cette production en vallée et le développement parallèle de l'industrie de la poix sur les Causses, entraînent la création de nouveaux axes.

Autour de Condatomagus, « le marché du confluent », de belles voies sont aménagées pour être empruntées par des convois de charrettes, vers Lodève, Nîmes et Rodez. D'autres voies moins importantes relient bourgades et grands domaines.

Depuis des millénaires, le flux et le reflux des migrations humaines en ont tour à tour élargi et rétréci les frontières. Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de la région, il apparaît qu'elle n'a été qu'épisodiquement circonscrite dans les limites naturelles : Province des ruthènes de la Gaule, l'Aquitaine romaine, la haute marche de la province du Rouergue dans le pays de Guyenne et enfin l'Aveyron. (Le Tarn, mémoire de l'eau, mémoires des hommes : « l'homme et l'eau aux époques préhistoriques et gallo-romaines dans le bassin du Tarn » Paul Ambert et Alain Vernhet)

Le Rozier s'appelait jadis Entr'aygues, car bâti au confluent du Tarn et de la Jonte. Durant la période gallo-romaine, des potiers s'y établirent (60-50 av. J.-C.) et fabriquèrent des poteries samiennes dans des ateliers annexes de La Graufesenque à Millau. (Histoire locale du Rozier par André Arnal)

Le plus précieux des documents cartographiques anciens est la célèbre Table Théodosienne, plus connue sous le nom de Table de Peutinger, et qui n'est qu'un immense itinéraire illustré de l'empire romain. Elle fut dressée ou mise au point au III^e ou au IV^e siècle par le cartographe Castorius. Pendant le règne de Théodore le Grand. Elle a été heureusement conservée par la copie qu'en fit, au XIII^e siècle un moine de Colmar, copie acquise au XVI^e siècle par le bibliophile Peutinger, d'Augsbourg.

Cette carte est très précieuse puisqu'elle nous fait connaître les noms des principales localités de la Gaule ; c'est grâce à elle que nous connaissons le nom de Condatomag. Elle fait mention d'une voie romaine traversant le pays des ruthènes, partant de Segodunum, arrivant à une autre ville appelée Condatemag, et aboutissant à Luteva, et ensuite à Cessero, sur l'Hérault. Notre région était ainsi reliée avec la grande voie Domitienne, qui faisait communiquer la Gaule Narbonnaise et l'Espagne avec Rome.



Vous trouverez la suite de ces histoires passionnantes sur le site www.aguessac.fr ou en flashant ce QR code